

GEONATURE CITIZEN

Programme de suivi des niochirs de la Ville de Grenoble

Objectifs

Le projet « Niochirs chauves-souris, hirondelles et mésanges » a été lauréat du budget participatif de 2017. Plus de 300 **niochirs** ont ainsi été construits avec les Grenoblois-es et installés dans les parcs et écoles, sur les façades...

Si ces niochirs font l'objet de suivis réguliers par les jardiniers de la Ville et la LPO, il est maintenant possible pour vous d'y participer ! Vous pouvez aussi référencer les niochirs que vous avez vous-même posé et y associer vos observations à deux moments clés de la vie d'un niochir : au **printemps** lors de la période de reproduction ou en **hiver** lors de l'entretien du niochir.

Rendez-vous sur le site :

<https://gncitizen.lpo-aura.org/fr/programs/4/sites>

Guide d'utilisation

Visualiser les observations existantes

Sur la carte apparaissent tous les niochirs existants. Cliquez sur l'un d'entre eux, puis cliquez sur les jumelles et descendez sur **Description**. Vous y trouverez toutes les observations liées au niochir en question !

Créer un nouveau niochir

Cliquez sur le bouton **Ajouter** pour ajouter votre niochir (nommé "site"). Donnez-lui un nom ou numéro permettant de le différencier des autres (pensez à graver ce même signe distinctif sur votre niochir !). Sur la carte, zoomez pour localiser votre observation ou bien activez la géolocalisation pour être directement repéré si vous êtes sur votre téléphone portable. Votre niochir est maintenant renseigné dans la base de données !

Ajouter un rapport de visite

Deux cas de figures se présentent :

- ★ C'est la période de reproduction et vous souhaitez faire un rapport de visite pour de la nidification : sélectionnez **Reproduction** dans le menu déroulant de la saison. Vous devez alors remplir les champs spécifiques à l'activité observée au niveau du niochir.
 - ★ C'est l'hiver et vous souhaitez faire un rapport de visite suite au nettoyage de votre niochir : sélectionnez **Hiver** dans le menu déroulant de la saison. Vous devez alors remplir les champs spécifiques au nettoyage en cochant les cases si vous avez pu nettoyer le niochir et si vous avez trouvé un ancien nid.
- N'hésitez pas à renseigner un maximum de détail et à ajouter vos photos !

Informations importantes

Les oiseaux sont particulièrement sensibles pendant la période de reproduction. Ainsi il est **formellement interdit d'ouvrir le niochir ou de déranger les oiseaux de février à septembre**. Restez à une distance d'au moins 5 mètres pendant l'observation printanière.

L'hiver, il est important de **nettoyer les niochirs cavernicoles et semi-ouverts que vous posez** (inutile pour ceux destinés aux moineaux, martinets, hirondelles ou chauves-souris). Cela permet d'enlever les anciens nids, de prévenir les risques de maladies et de vérifier le bon état de votre niochir !

(cet entretien n'est à réaliser que sur votre propre niochir, pas ceux de la Ville ni de la LPO, tous les 1 à 2 ans)

POUR CE FAIRE

1. assurez-vous que le niochir est vide (il peut être occupé par d'autres animaux : chauves-souris, insectes...).
2. videz le niochir de tous ses matériaux et brossez l'intérieur avec une brosse métallique.